



Refus d'autorisation de travail pour un CDD de 12 mois

Par **Bonbonbox**, le **30/05/2014** à **11:59**

Bonjour,

Etudiante actuellement, j'ai fait une demande d'autorisation de travail avec un CDD de 12 mois auprès de la DIRECCTE de Paris, ma demande a été rejetée le 13/05/2014 avec motif "l'employeur n'a pas respecté le processus de recrutement", mon récépissé prendra fin très prochainement, j'aurai vraiment besoin de votre aide pour savoir les meilleurs recours dans mon cas svp! J'ai déjà consulté plusieurs avocats les avis sont diverses, j'ai l'impression de dépenser de l'argent dans le vide, serait il possible de faire le recours gracieux, hiérarchique, et contentieux simultanément?(Certain avocat refuse de faire le recours gracieux et contentieux, et d'autre me conseille uniquement le contentieux)

Je vous remercie par avance,
Jade